

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

9 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi neuf octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf septembre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMÁS, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

20. Rentrée scolaire 2023-2024

Monsieur GUILLON rapporte :

Cette année, environ **2 478 enfants** ont fait leur rentrée dans les écoles primaires de la commune (public et privé).

La période d'été 2023 et l'année scolaire à venir sont marquées par la mise en œuvre de chantiers importants visant à poursuivre les engagements municipaux en faveur d'une Ville et d'écoles apaisées :

- Sécurisation des abords des écoles ;
- Renforcement des mobilités douces ;
- Renaturation des cours d'école, pour plus de confort et une amélioration de la biodiversité.

De plus, le parcours éducatif a été conforté afin de toujours mieux accompagner les élèves dans leur accès à la lecture, à la pratique musicale, au spectacle vivant, ou bien encore leur apprentissage de la pratique du vélo ou de la natation, par exemple.

Les éléments présentés ci-après permettent, en cette rentrée scolaire, de faire un tour d'horizon de ce moment fort de la vie de la commune.

I. LES CHIFFRES DE LA RENTREE 2023-2024

Des effectifs en légère hausse dans les écoles et collège.

A. Ecoles publiques :

4 ouvertures de classes :

- Dans le public : 1 classe élémentaire à l'école de Saentine et 2 classes de maternelles aux écoles du Vieux Chêne et de Saentine, qui s'accompagnent de la création de 2 postes d'ATSEM ;
- Dans le privé : 1 classe supplémentaire à l'école Saint-Joseph.

2 fermetures de classes : 2 classes élémentaires dans les écoles du Bois Raguenet et d'Emile Gibier

- 3 directeurs d'école maternelle de la Ferrière, du Pont Marchand et du Vieux Chêne quittent leurs fonctions et sont remplacés.

- **1 nouvelle Inspectrice de circonscription, Madame Solène FICAMOS**, 1 nouvel enseignant référent aux usages du numérique et 1 formatrice supplémentaire prennent leur fonction en complément des conseillères pédagogiques de circonscription.

- **798 élèves en maternelle** répartis dans 35 classes (dont 9 élèves Hors Commune soit 1,13%), soit **23 élèves en moyenne par classe maternelle publique** ;

- **1 367 élèves en élémentaire** répartis dans 57 classes, dont 12 enfants en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 32 élèves Hors Commune (soit 2,36%), soit **24 élèves en moyenne par classe élémentaire publique**.

Soit un total de **2 165 élèves** attendus pour l'année scolaire 2023/2024 dans les écoles publiques.

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année dernière : **+31 élèves**, soit une augmentation de **+1,45%** en moyenne par rapport aux effectifs 2022/2023.

B. Ecole privée St-Joseph :

Un total de **313 élèves** (115 maternelles et 198 élémentaires), dont 296 Orvaltais et 17 Hors Commune (1 La Chapelle-sur-Erdre, 1 Nantes, 7 Sautron, 8 Treillières). Les effectifs sont en hausse (**+27 élèves** par rapport aux effectifs 2022/2023).

Effectifs dans les écoles orvaltaises

		2022/2023	2023/2024	Variation	Variation globale
PUBLIC	Maternelle	766	798	4,18%	1,45%
	Elémentaire	1 368	1367	-0,07%	
PRIVE	Maternelle	106	115	8,49%	9,44%
	Elémentaire	180	198	10,00%	
Nombre total d'élèves		2 420	2 478	2,40%	

Nombre de classes

		2022/2023	2023/2024	Variation
PUBLIC	Maternelle	33	35	+ 2 classes
	Elémentaire	58	57	- 1 classe
PRIVE	Maternelle	4	4,5	+ 0,5 classe
	Elémentaire	7	7,5	+ 0,5 classe
Nombre total de classes		102	104	

Effectifs détaillés des écoles primaires (publiques et privée)

ECOLE	2022/2023	2023/2024	Variation	En %
Effectifs des écoles MATERNELLES				
Vieux Chêne	157	172	15	9,55
Pont Marchand	112	113	1	0,89
Salentine	94	115	21	22,34
E. Gibier	94	89	-5	- 5,32
Ferrière	141	147	6	4,26
Bois St-Louis	89	80	-9	- 10,11
Bois Raguenet	79	82	3	3,80
St-Joseph	106	115	9	8,49
Total maternelle	872	913	41	4,70
Effectifs des écoles ELEMENTAIRES				
Vieux Chêne	268	262	-6	- 2,24
Pont Marchand	215	218	3	1,40
Salentine	137	156	19	13,87
E. Gibier	182	178	-4	- 2,20
Ferrière	233	241	8	3,43
Bois St-Louis	156	152	-4	- 2,56

Bois Raguenet	177	160	-17	- 9,60
St-Joseph	180	198	18	10,00
Total élémentaire	1548	1565	17	1,10
Total général	2420	2478	58	2,40

C. Effectifs Collège Jean Rostand et Lycée Nicolas Appert

Collège Jean Rostand : 720 élèves répartis dans 26 classes.

Effectif en hausse par rapport à 2022/2023 (+ 56 élèves).

Lycée Nicolas Appert : 1 137 élèves répartis dans 49 classes. Effectifs en baisse par rapport à 2022/2023 (- 65 élèves).

	2022/2023		2023/2024		Variation Effectifs
	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	
COLLEGE JEAN ROSTAND					
Nombre d'élèves	686	24	720	26	+56
Elèves Orvaltais	659		687		
LYCEE NICOLAS APPERT					
Nombre d'élèves	1202	50	1137	49	-65
Elèves Orvaltais	368		333		-35

II. UNE ECOLE PLUS ECOLOGIQUE ET ADAPTEE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A. Des cours d'écoles renaturées

Dans une perspective à la fois éducative et écologique, la Ville d'Orvault s'est engagée à transformer les cours d'école, en concertation avec la communauté éducative (équipes enseignantes, équipes d'animation, représentants de parents d'élèves). Il s'agit, pour chaque projet en cours ou à venir :

- De densifier le couvert végétal pour contribuer à la régulation des ilots de chaleur et ainsi tempérer le climat ressenti ;
- De désimperméabiliser les sols pour permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales et favoriser l'utilisation de la cour une plus grande partie de l'année ;
- De contribuer à recréer des corridors écologiques utiles au renforcement de la biodiversité.

La première réalisation engagée est celle de la cour élémentaire de l'école de La Salentine. Présentée lors du conseil municipal de juin dernier, elle sera lancée à la Toussaint pour une livraison début 2024. Suivra ensuite la renaturation de la cour de l'école de la Ferrière.

Ces projets ne se limitent pas à la renaturation des espaces mais prennent nécessairement en compte une réflexion sur les usages de la cour afin de mieux

répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, favoriser la mixité, l'égalité filles/garçons et l'inclusion.

B. Des abords d'écoles sécurisés qui favorisent les mobilités douces

Afin que l'arrivée et le départ de l'école se fassent dans les meilleures conditions, la Ville et Nantes Métropole ont mené divers chantiers ces derniers mois :

- **Salentine** : deux chemins seront ouverts à l'hiver 2024 au cœur des collectifs Atlantique Habitations et sur le chemin du Loctudy dans le but d'apaiser les circulations et de favoriser les mobilités douces dans le quartier.
- **Pont-Marchand** : après l'expérimentation et la consultation menées lors de la précédente année scolaire, les travaux d'aménagement définitifs de la rue de Venus ont été engagés pendant l'été 2023. Ceux-ci répondent à la demande des parents de limiter les risques qu'entraînaient les manœuvres de voitures et d'agrandir les espaces extérieurs réservés aux piétons devant l'école. Le parvis a donc été sécurisé, désimperméabilisé, doté d'équipements vélos supplémentaires et les plantations interviendront fin 2023. Afin d'encourager le recours aux mobilités douces, une animation d'Ecopôle sera proposée dans les classes.
- **Bois Raguenet** : la fermeture de la rue de 8h25 à 8h50 a été confortée dans le cadre du projet de redéfinition des abords de l'école (place et rue des Sonnailles), présenté le 4 juillet 2023 aux riverains et usagers de l'école. Les premiers travaux commenceront aux vacances de la Toussaint avec le réaménagement de la place des Sonnailles et l'installation d'un abri vélos, suivi fin 2023 d'une végétalisation de la placette, ainsi que la pose de signalétique autour de l'école pour permettre une meilleure identification du parking école.
D'autres phases de travaux se poursuivront courant 2024 : sécurisation du cheminement rue des Sonnailles, désimperméabilisation et végétalisation du trottoir côté école, traitement du giratoire avenue du Couchant / rue des Sonnailles, ...
- **Vieux Chêne** : les marquages et la signalétique réglementaires du parking de la salle de La Frébaudière ont été entièrement revus et réadaptés cet été.

L'année scolaire 2023-2024 sera par ailleurs l'occasion de parler d'éco-mobilité scolaire et de faire la promotion du vélo pour les trajets domicile/école. A l'occasion de la semaine de la mobilité, la Ville d'Orvault et ses partenaires seront présents à l'école du Pont Marchand (21 septembre) puis à l'école du Bois Saint-Louis (26 septembre) pour sensibiliser petits et grands à ce sujet et ses enjeux.

Ces animations « Vivons vélo à l'école » se poursuivront et se déploieront dans l'ensemble des écoles avec deux temps forts au printemps 2023 à la Salentine (9 avril) et au Vieux Chêne (16 avril) ainsi que trois animations à la rentrée scolaire 2024, au Bois Raguenet, à Emile Gibier et à la Ferrière.

C. La poursuite de l'objectif d'une alimentation plus vertueuse

Avec l'objectif de proposer une restauration collective toujours plus responsable, les produits bio représentent désormais un tiers du volume d'achat contre 16 % en 2019 et 23 % bénéficient également de labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP...).

Afin de réduire l'impact écologique de notre alimentation, il est aussi nécessaire de diversifier davantage nos repas en mangeant moins de viande, mais de meilleure qualité, et en y intégrant plus souvent des protéines végétales. C'est pourquoi, depuis 2022, en plus d'un repas sans viande, un deuxième menu végétarien hebdomadaire est servi aux enfants dans la semaine. Les plats végétariens sont entièrement « faits maison » en collaboration étroite avec une nutritionniste afin que chacune des 32 recettes, imaginées par les cuisiniers municipaux, garantisse le bon apport en protéines (courgettes aux trois fromages, nouilles à l'asiatique aux légumes, mais aussi moussaka, paëlla, couscous végétariens...). Les équipes sont continuellement en recherche pour bien associer les légumineuses et servir des plats appétissants. Elles ont d'ailleurs approfondi leur expertise en se formant avec Gilles DAVEAU, chef spécialisé dans la cuisine bio et alternative.

Avec l'objectif d'améliorer encore la qualité des repas servis aux enfants, sécuriser l'approvisionnement et maîtriser les coûts, la Ville poursuit son engagement dans la démarche "Mon restau responsable" menée en étroite collaboration avec la communauté éducative. Les services municipaux ont notamment confectionné cet été des kits d'animation sur les légumineuses et les céréales afin d'aider les enfants à mieux comprendre leur alimentation et le cycle de vie des aliments, de la terre à l'assiette.

D. Une sensibilisation des enfants à la transition écologique

Les agents de la mission transition écologique de la Ville interviennent régulièrement en classe pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la transition écologique. Une pédagogie qui passe aussi par le déploiement progressif de composteurs dans les écoles. Après le déploiement de ces équipements dans les écoles de Pont Marchand, Ferrière et Vieux Chêne, quatre nouvelles écoles vont être équipées dans les prochains mois :

- Bois Raguenet (septembre 2023) ;
- Bois Saint-Louis (novembre 2023) ;
- Salentine (1er semestre 2024) ;
- Emile Gibier (septembre 2024).

E. Chiffres clés investissement

Le budget consolidé (fonctionnement et investissement) de la Ville en matière d'éducation (dont restauration scolaire et accueil périscolaire) représente 19,30% du budget global 2023 avec :

- 22% du budget en fonctionnement ;

- 13% du budget en investissement.

Au cours de l'été, 110 000 € TTC de travaux d'investissement ont été réalisés par des entreprises au sein des écoles (en particulier Emile Gibier et Bois Saint-Louis). En complément, 60 000 € TTC ont été investis dans la partie numérique (cf. renouvellement de PC portables dans les écoles maternelles ; travaux et équipement réseau wifi dans les écoles élémentaires du Vieux Chêne et de la Salentine).

Concernant les grands projets d'aménagement précités, les investissements engagés sont les suivants :

- Groupe scolaire de la Salentine : 430 000 € HT pour la reprise du parvis, l'ouverture des cheminements et la renaturation du site, en particulier la cour d'école élémentaire ;
- Groupe scolaire Pont-Marchand : 210 000 € HT (porté par Nantes métropole).

III. UN PROJET ET UN PARCOURS EDUCATIF POUR CONTRIBUER A L'EPANOUISSEMENT DES ENFANTS

A. Le parcours éducatif conforté

La richesse du programme d'actions éducatives proposées par Orvault aux enseignants et enseignantes des écoles primaires a peu d'équivalent pour une commune de sa taille. Ce parcours mis en œuvre tout au long de la scolarité en primaire a pour objectif de s'assurer qu'à son arrivée au collège, un élève de la commune aura bénéficié de toute une palette d'actions pour faciliter et accompagner son accès à la lecture, à la pratique musicale, aux arts visuels et au spectacle vivant notamment.

1. Au plus près des élèves

Pour faciliter le recours à cette offre, la Ville propose également des interventions au sein des établissements scolaires avec le petit camion l'Explorateur. Ce centre culturel mobile créé en 2021, vient à la rencontre des enfants pour leur présenter des œuvres ou des mini-expositions. Une volonté de lever tous les freins qui s'exprime aussi dans l'attention particulière portée aux écoles inscrites dans le projet de « Territoire de Réussite Éducative » : la fanfare Ferplay à la Ferrière et un nouveau projet collectif à Bois Saint-Louis en sont des exemples.

2. Une offre complète

L'offre de ce parcours éducatif ne se limite pas au seul domaine de la culture. Avec le concours du service d'éducation au développement durable de la Ville, les CM1 peuvent par exemple travailler sur les thématiques du chauffage et de l'eau chaude, les CM2 sur celles de l'électricité et du transport. Les éducatrices et éducateurs sportifs de la Ville sont eux mobilisés pour co-animer des séances en partenariat avec les enseignant-e-s. Chaque année tous les enfants, de la Grande

Section au CM2, bénéficient de séances d'aisance aquatique puis du programme « savoir nager ». Ceux de CM1 et de CM2 sont préparés à être autonomes à vélo et au passage de l'Attestation de Première Éducation à la Route.

3. Favoriser l'égalité des chances pour toutes et tous

La Ville d'Orvault a lancé en mai dernier le dispositif « Territoire de Réussite Éducative » Plaisance, en partenariat avec les différents acteurs du quartier, et le soutien financier de l'État et de la CAF.

Depuis 2021, la Ville, Nantes Métropole et Atlantique Habitations ont engagé une réflexion globale sur l'évolution de Plaisance, quartier prioritaire politique de la Ville, tant sur le volet urbain que sur le volet de la cohésion sociale. La réussite éducative des enfants et des jeunes a été identifiée comme un enjeu majeur pour le développement du quartier. La Ville d'Orvault a ainsi souhaité y expérimenter un « Territoire de Réussite Éducative », pour faire de l'éducation des enfants et des jeunes un enjeu et une responsabilité commune. Le « Territoire de Réussite Éducative Plaisance » est un dispositif expérimental d'une durée de trois ans (2023-2025).

B. Le Projet éducatif et citoyen en action

La Ville d'Orvault s'est dotée d'un Projet éducatif et citoyen (PEC) en janvier 2023. Il met l'accent sur la coopération des acteurs éducatifs à travers son objectif central : « *Parlons-nous et agissons pour un épanouissement commun* ». Afin de mener des actions au plus proche des préoccupations éducatives actuelles, les acteurs éducatifs du territoire ont déjà eu l'occasion de se rencontrer pour échanger sur les thèmes proposés par les familles orvaltaises lors d'une grande concertation menée à l'été 2022. Le conseil consultatif du PEC se réunira à nouveau à la rentrée pour aborder notamment le thème 2023-2024 qui sera : le développement de l'esprit critique des enfants et des jeunes.

La Direction Education Enfance Jeunesse continue, dans ce cadre, de favoriser la montée en compétence de ses équipes d'animation. La mise en place d'une réunion hebdomadaire d'1h30 dans chaque accueil périscolaire depuis la rentrée dernière a permis de proposer des temps de formation et de sensibilisation sur le harcèlement, les compétences psychosociales, les violences sexuelles faites aux enfants.

C. Un Carnet de route pour découvrir toutes les facettes de la citoyenneté en CM1 et CM2

Comme tous les ans depuis le début du mandat, un Carnet de route citoyen sera confié aux élèves de CM1. Ils auront 2 ans pour réaliser au moins 5 actions dans le domaine de la solidarité, de l'écologie, de la mémoire collective, etc. Toutes les actions proposées par la Ville ou par des associations sont disponibles au fur et à mesure de leur conception sur le site de la Ville (orvault.fr).

Par exemple : la journée citoyenne de la propreté en septembre (World clean day), l'opération « Ma rue en fleurs », les commémorations des 11 novembre et 8 mai, la Fête de l'environnement, ...

D. Un plan pluri-annuel pour garantir l'accès aux outils numériques

Présenté aux écoles après concertation et échanges avec la communauté éducative, le plan pluri-annuel d'équipement numérique poursuit son déploiement en complément des investissements réalisés en 2022/2023 :

- Equipement informatique complémentaire pour faciliter le travail des équipes enseignantes ;
- Accès au réseau internet conforté pour l'ensemble des classes :
 - Réseau wifi pour les écoles élémentaires en 2023/2024 ;
 - Réseau filaire pour les écoles maternelles de 2023 à 2026.


INFORMATION

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2023-2024.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 10 octobre 2023

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



Le secrétaire de séance



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire
Par publication le : 10 OCT. 2023

